

COMMUNE DE BENY

COMPTE RENDU

de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 11 février 2004 à 20 h 00

Date de la convocation : 05 février 2004

Date d'affichage : 05 février 2004

Présents : Gilbert LAISSARD - Georges RODET - Geneviève GUILLON - Yves FAVIER –
Jean-François NALLET - Michèle DANANCIER - Ernest MARQUIS - Elie BERARD -
Christophe HUMBERT – Françoise BILLOUD - Georges LAURENT - Joël CORNATON -

Excusés : Jean-Claude GONOD, Isabelle OVIQUE et Alexandre PROST

Absents :

Pouvoir : Isabelle OVIQUE donne pouvoir à Geneviève GUILLON

Secrétaire : Jean-François NALLET

Le compte rendu de la réunion du 17 décembre est approuvé à l'unanimité

ZONAGE ASSAINISSEMENT

Etude complémentaire pour la parcelle ZC N°12 :

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, il est souhaitable de faire réaliser une étude de scénarii d'assainissement et de traitement des eaux pluviales de la parcelle communale ZC n° 12 proposée comme zone d'activités artisanales, de service ou commerciales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE de faire réaliser l'étude de cette zone,

ET DECIDE de consulter le cabinet SAUNIER ENVIRONNEMENT chargé du zonage d'assainissement de la Commune.

Adoption du zonage assainissement :

Parallèlement à l'étude du Plan Local d'Urbanisme, les élus ont décidé la mise en place d'un zonage assainissement confié au bureau d'étude Saunier Environnement.

Après étude des scénarii présentés dans le rapport de la phase 2 de cette opération,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE que la solution de l'assainissement collectif par raccordement gravitaire est la seule filière retenue pour les zones suivantes :

- ☞ Chef lieu Ouest (dénommée AU1 Ouest dans le P.L.U.),
- ☞ Chef lieu Est (dénommée AU1 Est dans le P.L.U.),
- ☞ Chef lieu Nord,
- ☞ Les réserves foncières pour l'urbanisation future (dénommées AU2 dans le P.L.U).

DECIDE que, pour ces zones, les travaux de raccordement seront réalisés préalablement à l'ouverture à la construction de chacune des zones,

DECIDE que, pour toutes autres zones non concernées par les paragraphes ci-dessus, la solution retenue est l'assainissement individuel selon les préconisations de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sur les sols en place.

P.L.U.

Jean-François NALLET donne le compte rendu de la dernière réunion avec l'urbaniste en date du 05 février destinée à clore l'avant-projet. Cette réunion supplémentaire a permis de préciser quelques points de réglementation, de finaliser le zonage et de régler les détails techniques de la suite du dossier.

ORIENTATION BUDGETAIRE 2004

Les restes à réaliser pour 2003 : restructuration des locaux scolaires, matériel mobilier informatique, aménagement de la cour d'école, éclairage public des Jacquets et de divers points, bâtiment ancienne école.

Le Conseil Municipal décide diverses opérations à étudier avec les responsables et les commissions pour élaborer les investissements 2004.

COMPTE RENDU REUNION DU SYNDICAT DES EAUX

Geneviève GUILLON donne le compte rendu de la dernière réunion du 05/11 : élection des membres de la commission d'ouverture des plis, (l'alimentation en eau potable dont le marché de travaux a été attribué à l'entreprise ROUX TP de Peronnas), informe que les plans du réseau d'eau seront sur le cadastre informatisé du Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain. Suite à la sécheresse une quantité d'eau a été fournie au syndicat des eaux de la moyenne Reyssousse, la convention sera revue afin d'intégrer le prix du transport d'eau potable desservi à ce syndicat..

COMPTE RENDU REUNION COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Municipal aborde les points abordés lors de la réunion d'information des élus et des secrétaires de mairie du 15/01.

Georges RODET informe de la séance de bureau du 3 février où la compétence voirie attribuera une somme aux communes pour les travaux annexes qui sera votée à la prochaine réunion de la communauté de Communes.

TARIF SPECIAL SALLES

Suite à diverses questions sur le tarif des salles,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE la gratuité des salles pour l'organisation du banquet des classes de BENY, seules la cuisine et la vaisselle sont payantes

DECIDE la gratuité des salles, de la cuisine et de la vaisselle pour :

- ☞ la Communauté de Communes du canton de Coligny,
- ☞ les Syndicats ou associations où la Commune est membre ou adhérente (exemple le CAUE, ATR, SIVOM, SIVOS etc....)

DECIDE pour les associations extérieures dont un habitant de BENY est membre à l'exclusion des associations politiques ou religieuses, que les salles (uniquement) seront louées à 20 % du tarif des associations-particuliers extérieurs de BENY pour des utilisations à but non lucratif.

ASSURANCE GROUPAMA

Georges RODET informe n'avoir pas reçu à ce jour le nouveau contrat. La délibération sera prise au mois de mars. Le nouveau contrat stipulera comme changement : suppression de l'algéco, bennes à verres et ordures et le rajout du matériel informatique de la Commune et Ecole, ainsi que la remorque.

BUREAU ELECTIONS

Le Conseil Municipal établit les tours de garde pour les élections cantonales et régionales du 21 et 28 mars prochain.

CONTAINERS

Les quatre containers seront installés :

- à la bibliothèque,
- aux lotissement les grands champs,
- au clos de la Cure,
- entre l'Eglise et le Stade.

Un courrier sera prochainement adressé aux habitants concernés.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1°) **SYNDICAT D'ELECTRICITE** : Georges RODET donne lecture du courrier où un diagnostic du réseau d'éclairage public et le suivi des consommations seront faits par le Syndicat. La Commune demande qu'EDF envoie une copie de nos factures. La Commune décide d'acquérir un coffret supplémentaire pour les forains, le conseil municipal nomme Ernest MARQUIS pour se renseigner.

2°) **HEURES COMPLEMENTAIRES** :

Le Conseil Municipal décide d'instituer l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires à tous les agents de la Commune.

3°) **FLEURISSEMENT** :

La Commune s'inscrit au concours du Comité Départemental de Fleurissement.

4°) **MEDAILLE DE LA FAMILLE** : Le Conseil Municipal informe que 4 dossiers ont été envoyés à l'UDAF.

5°) **CLUB INFORMATIQUE** : Georges RODET donne lecture du courrier en date du 03/02/2004 de l'animatrice du club informatique demandant l'achat d'un ordinateur.

6°) **DIVERS** : Une commission complémentaire est créée pour une étude d'amélioration de la place publique et ses abords ainsi qu'une commission pour le cimetière.